

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 40

Artikel: Le pasteur de Thierrens
Autor: Catalan, Meril
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUS/ TNE
Montreux, Gex, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
Sierre, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le pasteur de Thierrens.

Le canton de Vaud possédait autrefois un pasteur de village, homme d'un grand mérite. Je veux parler du pasteur Melet. Profond théologien, unissant à la fois la science et toutes les vertus chrétiennes, il était demeuré célibataire, ne se sentant aucune vocation pour le mariage et les soucis qu'entraîne la famille. Lorsqu'il fut appelé à diriger la paroisse de Thierrens, située sur la route de Mondon à Yverdon, il prit possession de sa cure, en se faisant accompagner d'une vieille tante, qui l'aimait comme son fils, et d'une vieille servante qui, depuis quarante ans, était attachée à sa famille. Elle avait commencé son office chez le grand-père ; de là elle était passée chez le père du pasteur, et elle continuait ses soins au fils orphelin, qu'elle avait bercé jadis dans ses bras.

La vieille tante et la vieille servante constituaient donc son modeste intérieur de famille. Insoucieux des choses de ce monde, et tout entier à son ministère, autant il s'intéressait à ses paroissiens, soit pour l'âme ou pour le corps, autant il se laissait conduire chez lui, par les deux bonnes vieilles, comme un enfant gâté dont on prévient les désirs. La seule chose qui lui donnait le plus de tracasseries dans le courant de l'année, était l'époque où il devait aller de Thierrens à Yverdon, chercher, chez M. le receveur, ses émoluments trimestriels. Ce désagrément se renouvelait naturellement quatre fois par année. Il avait trois lieues de chemin à faire pour l'aller et trois lieues pour le retour, et parcourait souvent ce trajet à pied. Hélas ! il fallait bien faire ce sacrifice aux exigences de la nécessité.

Mais M. le receveur aimait tant voir arriver son vénérable ami Melet ; son couvert était mis ce jour-là pour lui à sa table. Il dinait en famille avec le payeur officiel ; on provoquait la causerie, on admirait son esprit, sa droiture, sa science aimable et instructive ; on écoutait ses conseils paternels et pleins de douceur, et, après le repas, M. le pasteur reprenait son bâton et s'acheminait péniblement vers son village, apportant aux bonnes vieilles la paix qui allait les rendre heureux pendant encore trois mois. Or, telle était la rectitude scrupuleuse de cet homme honorable, qu'un seul trait de sa vie va en donner la mesure à nos lecteurs.

Un jour qu'il avait été chercher son trimestre à Yverdon, M. le receveur, selon son habitude, avait retenu à dîner son ami. Après le repas, au moment où M. le pasteur Melet s'apprêtait à se remettre en route, le receveur s'informa de la santé de la vieille tante, dont il admirait la fidélité et le dévouement.

Dans la conversation, le receveur parla de l'une et de l'autre de ces femmes avec une égale estime et dit au pasteur :

— Veuillez, cher ami, leur présenter, à votre retour, mes respects et mes bons souhaits.

Le pasteur promit qu'il n'y manquerait pas et bientôt il quitta Yverdon seul, et plongé dans ses méditations le long de la route. Comme il approchait de Thierrens, tout à coup

il se mit à récapituler dans sa tête les commissions qui lui avaient été données. Il y en avait quelques-unes pour ses paroissiens ; puis, enfin, les amitiés que M. le Receveur envoyait à la cure.

Mais grande est sa perplexité. — Etait-ce à la vieille tante qu'il devait faire des amitiés ou à la servante ? En vain interroge-t-il sa mémoire, elle est complètement infidèle.

Pourtant il ne voudrait pas faillir à la parole qu'il a donnée à M. le Receveur. Un homme d'honneur ne doit avoir qu'un oui et qu'un non. Dans le doute qui l'agitait, quoique le clocher de Thierrens se dressât là devant lui, et qu'il eût les jambes fatiguées par les six lieues qu'il venait de faire, il ne peut transiger avec sa conscience et, pour dissiper son doute, il se remet bravement en route pour retourner à Yverdon.

Il y arrive presque à la tombée de la nuit, tout couvert de poussière, un peu brisé par la fatigue, et il se rend chez M. le Receveur, qui fut extrêmement surpris de ce retour inexpliable.

— Mon Dieu, mon cher Melet, que vous est-il arrivé ? lui demanda-t-il avec un certain sentiment de crainte. Vous aurait-on attaqué et volé en route ?

— Non, monsieur le receveur, répond le bon homme, mais une chose m'a ramené auprès de vous. Je ne me suis jamais rappelé si vous m'aviez chargé de faire vos amitiés à la servante ou à la tante. Je vous prie, veuillez me remettre en mémoire la chose.

— Et vous êtes revenu pour cela ?

— Oui, presque depuis Thierrens. Je n'aurais pu rentrer chez moi sans éclaircir ce doute.

— Eh ! bon ami, riposta le receveur en riant, c'est à toutes les deux que j'ai envoyé mes amitiés. Vous pouvez les leur faire de ma part sans scrupule, car je les tiens en égale affection et considération.

— Je vous remercie beaucoup, monsieur le receveur, je retourne de suite à ma cure, l'âme enfin plus tranquille.

Et sur ce, il reprend son long ruban de route, tout heureux de pouvoir s'acquitter de sa mission dans les règles.

Quoique célibataire, le brave pasteur Melet aimait beaucoup les enfants. Il avait un voisin près de la cure qui possédait une nombreuse famille, et souvent, dans l'été, il se faisait un plaisir d'aller prendre deux ou trois moutards du voisin et de les conduire dans le jardin du presbytère pour leur voir faire la picorée de ses groseilles, de ses cerises et de ses fruits. Ces enfants étaient si familiers avec lui qu'ils le comblaient de caresses. Ils se jetaient à son cou pour l'embrasser, se glissaient entre ses jambes ou montaient sur ses genoux ; et lui leur racontait quelques histoires qui excitaient leur curiosité et les tenaient immobiles, yeux ouverts et bouche béante, captivés par l'intérêt du récit.

Un jour qu'il avait été les chercher pour venir au pavillon du jardin, auprès de la vieille

tante, à qui ces visites enfantines plaisaient beaucoup, la mère des marmots tenait dans ses bras un dernier-né, joli petit garçon âgé d'une dizaine de mois, qui, voyant ses ainés se grouper autour du pasteur, se mit aussi à tendre les bras pour aller vers lui.

Le pasteur s'empressa de le prendre. Chargé de ce fardeau et accompagné de ses petits amis, il se dirige vers son jardin et s'assied sur un banc qui dominait la haie de clôture du côté du chemin du village.

L'enfant lui fait des grâces, et pour exciter sa gaieté, le pasteur le fit sauter sur ses genoux en lui chantant ce refrain d'une chanson populaire :

Lon la liron, la lira, la lurette,
Lon la lurette, la lira, la liron.

Comme il était au plus fort de ce refrain, vint à passer un de ses vieux paroissiens, homme fréquentant très peu l'église, mais passablement le cabaret. Il entend le pasteur en gaieté, lève la tête et le voit entouré de la marmaille. Aussitôt, s'arrêtant contre la haie, il lui dit :

— Monsu lo pasteur, hé ! vo tsanta n'a tsan son ben dröletta ; se vo la tsantia dinse ti le demeindze, nos iriens do pridzo por vo z'ou're.

(Eh ! monsieur le pasteur, vous chantez là une bien jolie chanson ; si vous la chantiez comme cela tous les dimanches, nous irions au sermon pour vous entendre.)

— Mon ami, lui dit le pasteur, si tu veux venir dimanche à l'église, je te promets de te dire ce refrain en pleine chaire.

— Vo, monsu lo pasteur ! Coumeint fari-vo ? (Vous, monsieur le pasteur ! Comment ferez-vous ?)

— Viens à l'église et tu le verras.

Le paroissien continue sa route. Arrivé au village, il entre au cabaret, et raconte à quelques camarades la conversation qu'il avait eue avec le pasteur : « Il a promis de dire dimanche au sermon le refrain de :

Lon la liron, la lira, la lurette. »

Aussitôt des paris s'engagent. Il le dira ; il ne le dira pas ; et ainsi de suite. La nouvelle se répand dans le village et dans les environs. Le paysan fait prévenir le pasteur qu'il ira le dimanche au sermon pour entendre en chaire le dit refrain. Le pasteur, fidèle à sa promesse, lui répond qu'il est prêt à tenir parole. Bref, le dimanche suivant, l'église était pleine. Sur les bancs, en face de la chaire, le vieux paysan et ses amis.

Le pasteur, réjoui de cet excès de zèle éveillé inopinément chez les fidèles un peu résistants, monte en chaire et, après la prière, prend pour texte de sa prédication un des versets de l'Evangile, disant : *Méditez les Ecritures.*

Il développe dans sa thèse tous les avantages du culte domestique, combien il ranime la foi et sème dans le cœur de bons germes qui, tôt ou tard, portent leurs fruits.

Rien n'annonçait, dans la péroration, l'arrivée du fameux refrain. Les auditeurs cependant étaient tout oreilles et se demandaient comment le pasteur allait tenir sa parole. Le

sermon arrivait à sa conclusion, lorsque le prédicateur, par un retour oratoire, lança ces paroles :

« Je vous ai dit, mes frères, méditez les Ecritures, lisez la Bible, sondez-la chaque jour, à chaque instant; vous m'opposerez peut-être votre indifférence religieuse, en vous retranchant derrière l'opportunité de vos travaux quotidiens?

» Rien n'est impossible au véritable chrétien. L'exemple doit être donné par le chef de la famille. Si le père dit : nous la lirons, la mère la lira; les enfants la liront aussi.

» Alors le culte de famille sera régulièrement institué dans vos demeures. »

La promesse était accomplie. Tous les paroissiens se regardèrent. Les gagneurs de paris ne purent s'empêcher de claquer des mains, pour témoigner au pasteur leur reconnaissance.

Le sermon s'acheva à la satisfaction générale, et l'après-midi, de nombreux flacons furent vidés en l'honneur de cette mémorable journée. Le pasteur fut invité ici et là, pour partager les bénéfices des paris, mais il s'en excusa humblement, et pria ses paroissiens de suivre ses conseils et de méditer les Ecritures.

MÉRIL CATALAN.

Un musée postal.

En 1874, le directeur des postes de l'empire d'Allemagne eut l'idée de créer, à Berlin, un musée postal contenant une collection où seraient réunis tous les moyens d'instruction de nature à compléter l'enseignement des fonctionnaires de son administration, tout en pouvant servir à des études d'un caractère plus général. Le fonds de cette collection fut constitué au moyen d'objets que l'administration des postes de l'empire avait fait figurer à l'exposition de Vienne en 1873. La *Science illustrée* publie sur ce curieux musée un intéressant article, dont voici quelques extraits :

Une promenade à travers les salles de ce musée nous montre tout ce qui a rapport aux communications postales. Les plus anciens échantillons d'écritures et d'objets servant à écrire qui nous aient été conservés, sont d'origine égyptienne et assyrienne. — De jolis dessins de femmes occupées à écrire, et qui proviennent de Pompéi et de Portici, montrent que déjà les dames romaines avaient, comme celles d'aujourd'hui, une importante correspondance épistolaire. — Une collection permet aussi de se rendre compte de la façon dont on écrivait au moyen-âge, de la forme des lettres, des livres, des pupitres et d'autres objets servant à écrire.

Pour les temps modernes, à côté des spécimens d'écritures manuscrites, on trouve les produits de l'art nouveau de l'imprimerie.

Du XVI^e siècle, il n'y a qu'un journal, mais plus tard paraissent des gazettes imprimées.

Au XVII^e siècle, il y a déjà des lettres pliées avec des mentions postales, des enveloppes de lettres de tous les pays, et l'on remarque que l'on est parvenu à une époque où les services postaux sont régulièrement organisés.

Primitivement, l'échange de nouvelles entre personnes éloignées se faisait soit par écrit, soit par l'intermédiaire de messagers voyageant à pied ou à cheval, le manque de routes frayées rendant en général l'emploi de bête de trait fort difficile.

On remarque une reproduction réduite de la statue de bronze de Max Kruse représentant Philipides, le messager de la victoire de Marathon, qui courut du champ de bataille à Athènes sans s'arrêter, et qui, avant de tomber mort auprès des archontes devenus anxieux, eut encore la force de dire : « Réjouissez-vous, la victoire est à nous !

Ce prédecesseur classique a eu pour imitateur le messager de Bâle, dont la statue orne la mairie de cette ville. Il fut envoyé à Bâle, en 1444, par le conseil de la ville de Strasbourg, lorsque les Armagnacs s'avancèrent. Comme Philipides, il tomba mort après avoir transmis son message.

Les vêtements du messager sont, sur l'original,

moitié noirs, moitié blancs. Ce double mélange de couleur paraît avoir été adopté généralement pour les vêtements des messagers, et il s'est maintenu en Suisse jusqu'au XVIII^e siècle. La sacoche pend à une courroie bouclée autour du ventre. Sur le côté gauche de la poitrine sont cousues les armes de la ville de Bâle. C'était toujours la marque des messagers. Le coureur de Berne, nommé Lerberbrein, portait aussi les armes de sa ville natale. Son costume est noir et rouge. On raconte de lui l'histoire suivante :

Un jour, envoyé à Henri IV, roi de France, il lui fit son rapport en allemand. Le roi lui ayant exprimé son étonnement, le libre Suisse répondit qu'il n'y avait pas lieu de s'étonner de ce qu'un coureur de Berne ignorât le français, mais bien de ce qu'un roi de France ne sût pas l'allemand. Comme toujours dans ces sortes d'anecdotes, le roi rit de la plaisanterie.

On a conservé, du XVII^e siècle, une gravure représentant un messager de Nuremberg qui tient à la main une lettre portant cette suscription : « Bonne nouvelle de la Turquie et des Indes occidentales. »

De nos jours, il n'y a guère que le facteur rural qui rappelle dans nos pays l'ancien messager allant à pied d'un point à un autre. Autant que possible, on réduit les courses à pied au moyen de chevaux et de voitures.

Mais une série de photographies figurant au musée montre combien, aujourd'hui encore, le service des postes est pénible dans certains pays. Les scènes sont figurées par des modèles plastiques des différents types de courriers, auxquels a été joint un effet de paysage.

Nous voyons d'abord la poste russe du Caucase qui se fraye un chemin aux prises avec mille dangers à travers les neiges hivernales de la montagne. Ce sont en général les pays les moins civilisés qui sont le vrai domaine des messagers à pied. Aux Indes il est même muni de ceintures de sauvetage et de vessies natales pour faire certaines tournées, afin de lui éviter les détours qu'exigerait la traversée de ponts éloignés.

Dans la République Argentine, pour faire les tournées dans les Cordillères, il porte un gros bâton de montagne, et sa tête est enveloppée pour le protéger contre les insolations. Le facteur japonais porte le costume européen, tandis que les contrôleurs de la poste du même pays ont conservé le *costume national*.

On connaît déjà, dans l'antiquité, les messagers à cheval, pour la transmission rapide des nouvelles. Les auteurs grecs parlent de la poste à cheval des Perses : Jules-César avait organisé des stations de cavaliers entre son armée et Rome, pour faire connaître rapidement ses victoires.

Le musée de Berlin possède l'image du premier cavalier postal véritable, dans le soi-disant « petit courrier », d'après une gravure d'Albert Dürer. Le dessin représente un cavalier du XVII^e siècle portant à la main la nouvelle de la conclusion de la paix de Westphalie. La légende porte : « Nouveau cavalier postal de Munster qui apporte la joie et la paix, expédié le 25 du mois de vin de l'année 1648. » Le cavalier est muni du clairon de la poste, attribut des postillons, qu'il n'était permis à personne d'usurper. Frédéric-le-Grand confirma un jour ce privilège, sous une forme humoristique, en refusant à un comte fraîchement anobli la faveur de porter « les cornes de la poste ».

De nos jours encore, le cavalier postal joue un grand rôle en Chine; il a journalement à faire 430 à 475 kilomètres, et il n'est même pas remplacé pendant des voyages d'une durée de dix à dix-huit jours.

Le musée postal est extrêmement riche en dessins et en modèles de voitures. A côté des chars de combat des anciens Egyptiens, se trouvent les différentes sortes de voitures à deux et à quatre roues des Grecs et des Romains.

Se servir d'une voiture fut d'abord considéré au moyen-âge comme efféminé : l'homme allait à cheval. Mais, peu à peu, l'usage de la voiture se répandit et le plus grand inconvénient était le mauvais état des routes. Ce qui le prouve, c'est l'invention d'un brave homme nommé Weigel, qui, en 1673, se construisit une voiture démontable pour la campagne. Considérant sa voiture comme un chef-d'œuvre, il dit :

« On est assis doucement et commodément sur la calèche qui embrasse la forme du corps et transforme en délicieux balancement, au moyen de deux

coussins artificiels, les rudes chocs de la voiture sur le chemin. Si, par mégarde, le cocher la fait sortir du chemin, de telle sorte qu'elle se heurte à une pierre ou à un monticule, ce qui la renverse nécessairement, ceux qui sont assis dans la voiture peuvent se sauver du danger. Les personnes assises du côté opposé à celui de la chute, peuvent ouvrir vivement la porte, et sortir toutes ensemble, en même temps, — ce qui n'est pas possible avec les voitures ordinaires. Celles qui sont assises du côté de la chute peuvent se retourner, tenir l'équilibre, et sortir de la voiture. »

Lo Féli à Bredon.

Lo Féli à Bredon avái 'na ruda balla man et po lè z'écetreùres, à li lo pompon ! Quand bin n'étai pas lo tot premi a l'écoula, lè bouëbo et lè bouëbettès lo ressivant adé po lão marqué lão laïvres et lão cahiers et quand lo régent avái oquì à recopyi, l'étai adé à li que lo fasai férè ; fallai vairé coumeint cein tortsivè ào tot fin !

Lo père ein étaï tot fiai et sè redressivè quand on dévezavè dè son Féli; assein quand lo bouëbo eut z'u coumeniyi, Bredon sè peinsà que l'étai damâdzò dè gardâ on gailla dinse à l'hotô et l'i férè empougna la faulk, lo pëtsà et la bessa; adon, coumeint n'avái pas lo moyan d'ein férè on menstre et ni on avocat, sè décida dè lo férè eintrâ dein 'na banqua dè pè Lozenza po lo dégremelhi ou pou.

Quand Bredon eut z'u trovâ 'na plliace, lo Féli modâ po la capitale et lè premirès senan-nès qae l'étai dein clilia banqua, lo patron l'ai bailla oquì d'ezí à férè po coumeinci : copyiyè lè lettres, lè portavè à la pousta et fasai totès lè coumechons que l'étai don pe soveint à sè promenâ pè lè tserrairès qu'à grattâ dào papai. Et noutron gaillâ étaï conteint qu'on bossu, kâ cé ovrâdzò l'ai allâvè bin mi què dè s'escormantsi du lè trai z'hâorès dào matin à la faulk.

La demeindze dào Djonno, l'est venu férè 'na veria pè la barqua et quand l'a z'u dinâ, l'a étâ bairè on verro pè la pinta avoué lè z'amis.

— Es-tou bin dein clilia banqua et va-te lo commerce ? l'ai démandâvont cliliâo qu'eftiont perque.

— Oh ! caisi-vo, fasai lo Féli, su destra bin et n'quasu rein à férè : ti lè matins mè faut feinameint ceri lè solâ à monsu, cllia à la dama, ài bouébès et à la serveinta et ti lè dzo ne fè què mè promenâ pè la vela, et lo monsu est tant bouñeinfant avoué mè, vaidè-vo, que m'âmè coumeint se y'été son valet; quand su frou dào bureau, démandé adé ài z'autro yo su et quand wé ein coumechons, l'est adé ein cousons por mè. A la barqua, mè fâ assein totès mè fantasi et se l'ai démandâvô à mariâ iena dè sè damuzallès, la mè baillérâi illio. Teni, quand mon père a été traitâ avoué li po mè férè eintrâ à la banqua et que l'ai a montrâ ma fotografie, l'a volliu, coute que couté, l'avâi, po la mettrâ dein on lâivo dè son salon, découtè cliliâo dè sa dama et dè sè damuzallès. Faut don que seyè tot fou dè mè, n'est-pas te pas ?

Adon, lo Louis à Marque, que bévessâi quartetta à 'na trabilia découtè l'ai fe :

— Tè faut pas tant té bragâ, Féli; se ton patron a tant volliu avâi ton potrè, n'est pas por cein que te no dis ora !

— Et porquiet, donc ?

— Et bin, l'est po poai mi bailli ton signalè-meint ài gâpions et ài gendarmes se per hazâ de vegnâi à décampâ dè la banqua avoué dè sa mounia.

C. T.

Monsieur veut lire.

(Une chambre à coucher bourgeois. Dix heures du soir. Monsieur vient de se coucher. Madame rôdaille avant de se mettre au dodo.

Après s'être installé commodément, Monsieur saisit un